

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ
VENDREDI 28 JANVIER 2022 à 18h30
60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Alain VORILLION - Brigitte MAILLARD - - Tatiana RATEAU – Romain PUECH
- Gilles CHALUMEAU - Arnaud MAGNIN - Christian DEMANGEOT - Lionel GONY - -
Sylvain BOURIQUET - Nicolas LE FLOCH - Christophe BOS

Absents excusés – Christine POIFOL - Nadège SEGUIN - Guy MACHEREY -
Florence GAY

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 11 votants.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la réunion du 28 Décembre 2021
- Mise à jour cahier des charges des championnats départementaux 2022
- Tableau planning bénévoles du Comité pour les concours 2022
- Point à date sur la candidature du CD21 à l'organisation du championnat du Monde 2024
- Tenues délégations aux Championnats de France et présentation des catalogues pour le changement de la tenue « rouge » officielle
- Journée des bénévoles : nouvelle date à fixer
- Commissions diverses : réunions et comptes-rendus
- Compte-rendu de la visioconférence avec les élus de la BFC du 27 Janvier pour le recrutement d'un CTFR « Conseiller Technique Fédéral Régional »
- CDC : information sur la fiche signalétique détaillée
- Congrès National : désignation des délégués disponibles pour la visioconférence prévue le Samedi 26 Février 2022

Avant de démarrer la réunion, le Président demande s'il y a d'autres points à ajouter à l'ordre du jour. Mr DEMANGEOT souhaite que soient abordés les sujets suivants : point sanitaire et discipline.

Sera également abordé un point sur le suivi des travaux du Comité précédemment votés.

Approbation PV réunion du 28 Décembre 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Mise à jour cahier des charges des championnats départementaux 2022

Les modèles ont été adressés aux membres du Comité. Le secrétariat a repris ces modèles (2020 et 2021) et a fait une synthèse des deux. Un projet global est remis en séance.

Il est discuté l'article sur les frais de déplacements des délégués du Comité. Afin de ne pas pénaliser les clubs qui s'engagent au côté du Comité pour aider à organiser ces championnats, il est proposé de ne pas leur faire payer (économie pour les clubs

organisateurs de 60 à 150€ suivant les catégories). Après discussion, il est demandé un vote.

Qui est Pour supprimer le règlement aux clubs organisateurs des frais de déplacement des délégués pour les championnats départementaux 2022 ?
11 POUR (unanimité)

» Cette motion est adoptée. Le cahier des charges sera modifié en conséquence et adressé aux clubs concernés.

Les dotations seront les suivantes selon les termes indiqués dans le cahier des charges « ...Le Comité s'occupera des achats, que ce soit les bons d'achat et les trophées. La somme totale sera divisée en 5 si le championnat se déroule en secteurs (4 secteurs + le site principal) Pour les championnats se déroulant sur un seul site, la somme totale devra être prise en charge par le club organisateur... »

Remarque : nous avons encore des difficultés pour trouver un site principal pour le tête à tête (23 et 24 Avril) Pour ce dernier, le Cochonnet du Lac a demandé à la ville de Dijon l'autorisation de l'organiser au boulodrome mais cela ne sera pas possible car le lieu est déjà réservé pour une autre manifestation. Recherche d'un autre site. Aucune réponse n'est positive à date.

Nous sommes également en attente d'une réponse de la Mairie pour louer le boulodrome au Club de la Pétanque « La Renaissance » le samedi 9 Avril 2022 (Triplette Sénior Masculin Secteur 4). Le service des sports doit nous contacter. A date, cela n'a pas encore été fait. Le Comité enverra une relance début février pour connaître la décision.

Dernière info : mail du service des Sports de la Mairie de DIJON en date du 3 Février. Le boulodrome est réservé pour le 9 Avril 2022. Le Club de la Renaissance remplira le dossier technique et leur enverra.

» Il est à notifier que le Comité a du mal pour trouver des clubs ayant les capacités et le souhait d'organiser ces championnats, notamment pour le tête à tête et le jeu provençal. Pour ces derniers (doublette et triplette), il est proposé, pour l'année prochaine, de donner la priorité aux clubs les recevant s'il en souhaite un autre.

Tableau planning bénévoles du Comité pour les concours 2022

Arnaud a préparé un planning qui sera adressé aux membres du Comité avant chaque concours ou manifestation organisé par le Comité. Il reprend en détail tous les postes à pourvoir et chacun devra mentionner ses disponibilités en renvoyant le formulaire avant une date butoir (environ 10 jours avant).

Il sera mis en place et envoyé pour les 5 et 6 Mars 2022 (Concours du CD21 et Journée de la Femme).

Point sur la situation sanitaire et validation du Comité pour le maintien du marathon

Des précisions sont demandées en ce qui concerne l'annulation d'une part et le maintien d'autre part des concours au Boulodrome de Dijon. Il est précisé que le boulodrome couvert de DIJON est détenteur d'une licence III permanente. Que, de ce fait, le site est considéré comme ERPN et assujetti au protocole HCR avec autorisation de buvette ou restauration mais uniquement assis. Les concours peuvent donc avoir lieu.

Marathon des 12 et 13 Février 2022 : il est demandé, en fonction de la situation sanitaire, si le Comité souhaite maintenir cette manifestation. A date, il est complet avec 64 équipes. La mise en place a été un peu modifiée pour s'adapter au mieux aux contraintes. Ce point est soumis au vote.

Qui est pour le maintien ?

9 POUR

2 ABSTENTIONS

Point à date sur la candidature du CD21 à l'organisation du championnat du Monde 2024

(Historique ci-joint)

Lionel GONY et Alain VORILLION travaille sur le dossier de candidature et sur le budget. Il est quasiment complet. Il devra également contenir une plaquette de présentation ainsi que 2 petits films retraçant la vie culturelle et sportive de Dijon et un focus sur le lieu présumé du championnat (le ZENITH) avec sa mise en configuration. Pour se faire, il y a lieu de recourir à des professionnels. Ainsi, des devis vont nous être adressés par des sociétés travaillant déjà pour la ville de Dijon.

Dernière info : des devis ont été envoyés et validés par le CD21.

Mail du 4 Février : le dossier sera défendu devant la Commission d'audition de la FFPJP le Jeudi 24 Mars 2022 à Marseille. Tout devra être prêt pour cette date.

Tenues délégations aux France et présentation des catalogues pour le changement de la tenue « rouge » officielle

Un rendez-vous a été pris avec la Société Sport'Comm au Comité ce jour 28 Janvier à 16H. Des catalogues ont été fournis et une présélection a été faite, avec les échantillons apportés. Après discussion entre les membres du Comité, il a été décidé :

- D'une part, pour les qualifié(e)s aux Championnats de France et les délégué(e)s, la tenue fournie sera la suivante : une veste, un polo et un pantalon ou un pantacourt. La couleur sera bicolore rouge/bordeaux.
- D'autre part, après présentation des options pour la tenue des membres du Comité délégués aux différents championnats, qu'elle se composera d'un blouson avec capuche amovible et d'un polo. Après vote à main levée, la couleur choisie est le bleu marine avec le logo et le prénom du délégué brodé.

Journée des bénévoles : nouvelle date à fixer

En fonction de la situation sanitaire, le Comité, après concertation de ses membres, a décidé de reporter la date initialement prévue du 15 Janvier.

Arnaud se propose d'organiser à Genlis une journée incluant un concours et un déjeuner. En fonction du calendrier très chargé de cette année, ce serait plutôt au début du mois de Juillet. Il va étudier ce projet avec des responsables de l'organisation du France 2019 et il le présentera d'une manière plus étoffée lors d'une prochaine réunion du Comité. Ce point est donc reporté.

Commissions diverses : réunions et comptes-rendus

Il est soulevé le problème qu'il n'y a que peu de réunions des différentes commissions et il est rappelé qu'elles doivent être obligatoirement suivies d'un compte-rendu relatant les points abordés et les propositions faites.

Arnaud, à ce sujet, informe que la Commission Sportive se réunira après le 20 Février (date butoir des inscriptions aux CDC et Coupe de France).

Compte-rendu de la visioconférence avec les élus de la BFC du 27 Janvier pour le recrutement d'un CTFR « Conseiller Technique Fédéral Régional »

Alain VORILLION a pris part à une réunion en visioconférence le 27 Janvier 2022. La région va procéder, dans les trois mois qui viennent, à l'embauche d'un conseiller qui aura pour mission une restructuration des Ecoles de pétanque de la BFC ainsi que du sport Handicap. Son salaire sera pris en charge de la BFC ainsi que les frais de déplacements (voiture et autres). Le montant annuel de son salaire sera réparti entre tous les CD (8) en se référant au nombre de leurs licenciés. Il s'agira d'une embauche en CDI. La FFPJP fournira une aide annuelle de 12000€ pendant trois ans.

Il a été aussi abordé les CRC 2022. Tout sera finalisé lors de la prochaine réunion de la BFC qui se déroulera à DIJON le 5 Mars 2022 mais, d'ores et déjà les tirages ont été faits et les lieux presque tous définis. Pour le CD21, il est prévu que les rencontres des 22 et 23 Octobre se déroulent au Boulodrome de Dijon, sous la coupelle de la Pétanque du Drapeau.

CDC : information sur la fiche signalétique détaillée

Arnaud a préparé une fiche signalétique détaillée qui sera à remplir par tous les clubs Elle reprend les coordonnées de la personne référente (président ou autre), le nombre de terrains possibles et, si le club possède un local et des sanitaires accessibles.

Dernière info : cette fiche a été envoyée semaine 6 à tous les clubs et sera à retourner au Comité avant le 20 Février 2022.

Congrès National : désignation des délégués disponibles pour la visioconférence prévue le Samedi 26 Février 2022

Le congrès National, prévu au départ à Belfort a été annulé du fait de la crise sanitaire. Il est reporté le Samedi 26 Février 2022 mais en visioconférence. Les réservations hôtelières faites par le Comité ont été annulées et les repas remboursés.

Cette réunion se fera au siège du Comité avec les délégués suivants : Alain VORILLION, Lionel GONY et Christophe BOS.

Discipline

Le président de la Commission de discipline nous signale qu'il risque d'y avoir deux affaires de discipline suite aux événements intervenus lors du concours du 22 Janvier 2022.

Travaux du Comité

Le sol est choisi ainsi que la peinture des murs. Le devis sera signé la semaine prochaine. Les travaux démarreront également semaine 05.

Formation Tronc Commun

Une formation de tronc Commun a eu lieu au siège du Comité le mois dernier et le coût, pour les membres du Comité ainsi que pour un jeune, a été pris en charge par le Comité. Nous avons reçu un mail nous demandant, pour les 3 autres personnes, si le Comité prenait aussi en charge. Il est demandé l'avis et un vote aux membres du Comité.

Qui est Pour ? 11 CONTRE (unanimité)

Cette formation ne sera donc pas prise en charge par le Comité pour les 3 personnes concernées.

La réunion se termine à 22H30

La prochaine réunion sera fixée ultérieurement

Alain VORILLION
Président du CD21



Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

